

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue du voyage officiel au Mali, notamment sur la coopération franco-africaine, le conflit tchadien, les expulsions d'étrangers, Bamako, le 16 novembre 1986.

Mesdames,

- Messieurs,

- Comme vous le voyez, le Président Moussa Traoré a tenu à m'accompagner dans cette conférence de presse. Je suis prêt, pour ma part, à répondre aux questions que vous me poserez. Comme nous nous sommes vus récemment dans les pays voisins, peut-être pourrions-nous éviter des redites. Mais, enfin l'actualité va vite. Certaines questions vous préoccupent-elles ? Je crois que le plus simple c'est de commencer maintenant.

- Je remercie devant vous le Président Moussa Traoré, pour l'extrême intérêt du voyage que je termine ce soir au Mali, plus exactement demain matin. Nous avons beaucoup débattu entre nous. Le ministre de la coopération `Michel Aurillac` vient de me dire à l'instant qu'un travail également important a été accompli dans les conversations avec les membres compétents du gouvernement malien. J'ai le sentiment que ces 36 heures auront été productives, sur la base d'une amitié solide entre nos deux pays, de relations personnelles et politiques qui sont bonnes. Pour tout ce qui peut nous rassembler, nous constatons que nous sommes sur la bonne longueur d'ondes. Je tiens à en remercier le Président Moussa Traoré qui, depuis quelques dix huit ans bientôt, accomplit beaucoup de travail. Est-ce que vous souhaitez, sur ce problème ou sur d'autres, mesdames et messieurs, que nous dirigions nos analyses sur ce terrain ou sur quelques autres ? A vous de le dire. Qui demande la parole ? Est-ce que vous souhaitez dire quelque chose, monsieur le Président ?\

QUESTION.- Monsieur le Président, ma question a trait à l'insuffisance alimentaire dans notre pays. Comme vous le savez certainement, monsieur le Président, l'insuffisance alimentaire est le souci majeur d'une grande partie de la population. Dans cet ordre d'idées, ne pensez-vous pas que la France devrait augmenter son aide au niveau de l'Office du Niger ?

- LE PRESIDENT.- Je crois pouvoir dire sans vouloir interpréter abusivement les propos du Président Moussa Traoré, que le Mali estime que la coopération française remplit bien son devoir, son devoir d'amitié à l'égard du Mali. Il n'y a pas de plaintes de ce point de vue. Bien entendu, si l'on peut faire plus pour le service du Mali, personne ne s'en plaindra : et j'ai le sentiment que c'était bien ce qui était dans l'esprit du ministre français de la coopération `Michel Aurillac` qui, à l'instant, me le disait : au cours de la séance du travail d'aujourd'hui, il a - selon moi - dépassé ce qui pouvait être prévu ce matin. Je ne dis pas qu'il se soit laissé impressionner par les arguments, mais visiblement, nous cherchons, il cherche, à l'égard de pays amis comme celui-ci à faciliter les démarches pour parvenir à cette autosuffisance alimentaire, et à bien d'autres choses. Le problème de l'autosuffisance alimentaire est primordial. Mais pour beaucoup de pays d'Afrique, c'est très différent. Certains s'en rapprochent. Ce que j'ai vu, ce qui m'a été dit, montre bien que pour un certain nombre de productions agricoles, le Mali est en progrès, et que

son obsession c'est précisément de parvenir à irriguer des terrains, les assainir, à les exploiter pour produire. Ici des légumes, là des céréales, là des agrumes £ ou bien c'est du blé, ou bien c'est du riz. Vous disiez bien, monsieur le ministre, que la France prend une part réelle. Alors qu'est-ce que l'on pourrait faire de plus par -rapport à nos propres problèmes, nos propres moyens ? Je pense que pour 86 et pour 87, on a maintenant fait le plein : nous avons nos propres problèmes, nos propres difficultés. Mais ce plein là est à un bon niveau. Le Mali est en plus aidé par la nature qui s'est faite un peu plus complaisante depuis deux ans £ et puis le Mali est en train de répondre à un certain nombre de ses obligations. La France agit correctement elle fait plus que prévu, plus que je ne l'avais moi-même supposé. Pour 86 et 87 `1986-1987`, les choses sont fixées, cela veut dire que pour les années qui suivront, la France restera à l'écoute des besoins du Mali.\

QUESTION.- (Télévision du Mali), C'est assez connu, monsieur le Président : vous avez été l'avocat du tiers monde partout où cela a été nécessaire. Mais on ne reviendra pas sur tout ce que vous avez dit. Est-ce que vous pensez, à ce moment précis, que vos amis du Nord son capables, un jour, de faire leur les idées qui sont aujourd'hui les vôtres ?

- LE PRESIDENT.- Je ne fais pas de pronostics sur leurs intentions : elles me rendraient plutôt pessimiste £ mais je fais un pronostic sur les nécessités £ elles me rendraient plutôt optimiste. Je ne vois pas comment les pays industriels pourraient sortir de leur propre crise sans développer les échanges. Et comment multiplier les échanges ? Ces pays se font de plus en plus de concurrence, fabriquent de plus en plus les mêmes produits. Ils cherchent tous - c'est normal - leur équilibre de commerce extérieur. Où peuvent-ils trouver des débouchés, des consommateurs, où, sinon dans cet immense tiers monde ? Ils ont besoin de le faire, et c'est ce que j'appelle la nécessité, elle me rend optimiste, puisqu'ils seront obligés de le faire. Je crois pouvoir dire qu'en raison de la tradition française, de la connaissance qu'elle a de ces problèmes, elle n'a pas attendu la nécessité, et c'est vrai que la France s'exprime, un peu trop seule, sur des grandes tribunes internationales pour défendre les idées qui sont les siennes. Le mouvement va dans ce sens, même si les quatre dernières années ont été décevantes en raison du retrait progressif des Etats-Unis d'Amérique et de quelques pays qui les ont suivis. On assiste déjà, par exemple, pour l'AID à un retour de flamme. Les avant-dernières négociations avaient échoué, les dernières sont plus positives. Je suis, de ce point de vue, certain que les nécessités s'imposeront aux pays industriels. Il est dommage qu'ils ne l'aient pas compris plus tôt, mais c'est ainsi.\

QUESTION.- (Télévision du Mali), monsieur le Président, depuis huit mois, la France fait une expérience particulière, celle de la cohabitation gauche droite. Quelles sont, selon vous, les conséquences heureuses ou malheureuses de cette cohabitation, d'abord pour la France et, par ricochet, pour ses partenaires africains ?

- LE PRESIDENT.- Là, vous êtes obligés de me faire pénétrer dans le maquis de la politique intérieure française. Et, en général, je n'en traite pas sur les tribunes étrangères. Votre résumé cohabitation gauche droite est un résumé un peu trop résumé. Ce n'est pas exactement comme cela. Il y a, en effet, un Président de gauche qui reste socialiste, qui a été élu pour sept ans, et qui remplit son mandat comme il peut, dans l'intérêt - enfin dans ce qu'il pense être l'intérêt - du pays £ sans abandonner ses idées, mais en exerçant ses fonctions dans le -cadre des institutions £ le cas échéant - ce qui ne manque pas de pittoresque - en les défendant.

- Les conséquences extérieures, par -rapport à l'Afrique ? Je pense que l'analyse préalable, les positions initiales étaient assez éloignées les unes des autres. Non pas que l'opposition devenue majorité n'ait pas eu un point de vue africain : ce serait injuste de dire qu'elle n'en avait pas. Mais ce n'étaient pas toujours les mêmes voies, les mêmes moyens. Mais dans la réalité, des conceptions qui sont les miennes, n'ont pas été heurtées par la façon dont est géré le secteur africain. Je ne me suis pas trouvé en -état de dissentiment par -rapport aux faits. Les faits cela se traduit par des crédits, des financements, des choix dans les aides aux structures. De ce point de vue, la France continue d'être ce qu'elle est, ce qu'elle est déjà depuis longtemps - elle ne m'a pas attendu pour cela - même si en raison de mon expérience personnelle, j'ai donné un certain tour aux relations entre la France et l'Afrique.

Certaines distinctions... À mes yeux arbitraires... est un moment où elle... un peu plus de...

- Certaines distinctions - a mes yeux arbitraires - ont un moment prévalu, un peu plus de francophones, un peu moins de francophones... Moi, j'ai toujours été pour que les noyaux francophones représentent le gros de l'effort de la France. C'était bien normal : nous ne disposons pas de crédits à ce point étendus que nous puissions les diviser à l'infini. Mais ce monde francophone africain voit un certain nombre de pays moins importants qui se trouvent géographiquement imbriqués, ce qui oblige à des échanges d'une nature particulière : lorsque la Guinée équatoriale est venue nous demander d'entrer dans le conglomerat des pays francophones de la région, cela me paraissait quand même être un service à lui rendre, un service normal, honnête. Lorsque l'on traite avec la Gambie, qui se trouve liée, d'une certaine façon, au Sénégal, on ne peut pas ignorer l'existence de ce pays et la Sierra Leone nous demande constamment d'être associé à nos démarches.

- Là où le choix peut être plus délicat, c'est quand on débord des régions traditionnelles où l'influence de la France s'est exercée pendant un siècle, et même davantage pour certains points : c'est lorsqu'on arrive vers les pays lusophones, Mozambique, Angola ou bien, ce que l'on pourrait appeler la côte orientale de l'Afrique.\

` suite sur la coopération franco-africaine ` Mais c'est vrai qu'il y a un attrait pour la France et pas simplement un attrait pour les moyens de la France, ça serait injuste de dire cela. On sait bien que la France est mieux disposée que d'autres à aider. Mais, il n'y a pas que cela. Je crois aussi que beaucoup de pays ne désirent pas être entraînés dans la compétition est ouest. Ils ne veulent pas que, lorsque l'un des deux plus grands pays du monde, les Etats-Unis d'Amérique, marque un point, l'autre pays, l'Union soviétique, en marque un autre, et qu'ils se trouvent pris dans la spirale. Lorsqu'il y a un conflit régional, il se passe en Afrique ce qui se passe partout ailleurs. Si ce conflit dure, il échappe aux mains des antagonistes. L'arbitrage se fait ailleurs, et très souvent par les plus grandes puissances. Ils sentent bien que ce n'est pas le jeu de la France. Et que la France, grande puissance, ne les entraînera pas dans les conflits, les rivalités, les concurrences de ce qu'on pourrait appeler les deux empires.

- La France ne les entraînera pas dans ce jeu. Je pense que beaucoup de chefs d'Etat africains souhaitent entretenir des relations, selon le goût qu'ils en ont, les préférences qui sont les leurs, avec l'un ou avec l'autre, de ces deux pays, ou bien avec les deux. Mais ce que je viens de dire est ressenti par eux : ils ne souhaitent pas être entraînés dans la compétition est ouest. De ce point de vue, la France leur apporte des garanties, des garanties morales, psychologiques, intellectuelles, politiques.\

Alors, pour répondre à votre question, cohabitation, d'abord, c'est un mot que je n'apprécie guère, que j'emploie très rarement. Mais je n'ai pas l'esprit de contradiction : si l'on dit cohabitation, moi je veux bien, et puis j'aurais de la peine, pour arriver - "je rame" - à changer le vocabulaire que ces messieurs dames de la presse emploient à profusion !... C'est comme cela, il y a des mots qui sont en vogue. Eux, ils emploient des mots et moi je pratique la chose !...

Admettez que mon point de vue - mon éclairage - puisse différer du leur... Ecoutez ! Je vais vous dire une chose, cette situation je ne l'ai pas désirée. Je la vis. Est-ce que ce n'est pas le partage de la plupart de nos existences, sur ce terrain et sur quelques autres ? Cela ne se passe pas exactement comme on l'avait prévu, souhaité : parce que j'avais quand même prévu ! Mais enfin... Bien, quand il est responsable d'un pays comme la France, un chef de l'Etat ne peut pas seulement suivre ses humeurs ou ses goûts. Il doit remplir le service pour lequel il a été choisi. Je ne vais pas en dire plus, parce que ça ferait le bonheur des autres (les journalistes français), là.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez visité ce matin Tombouctou située au sud du 16ème parallèle. On vous a offert des dattes et des noix de cola. Est-ce que finalement cette ligne allant de la Mauritanie au Tchad est une ligne de défense de l'Afrique du sud Sahara ?

- LE PRESIDENT.- Le 16ème parallèle, je n'avais jamais pensé à lui jusqu'à ce que je m'occupe du Tchad. Quoique, du côté de l'Indochine, naguère, comme une sorte d'obsession, ce parallèle se trouve toujours sous nos pas et c'est bizarre ! Mais il y a longtemps et je n'avais pas la charge principale. N'assimilons pas, n'élargissons pas : le problème du 16ème parallèle est spécifique, il s'applique au Tchad. C'est la ligne sur laquelle l'armée française a arrêté l'avancée libyenne qui se dirigeait tout simplement vers l'entier contrôle de ce pays. Indépendamment des efforts réels

de M. Hissène Habré, l'armée française s'est efforcée d'arrêter cette invasion. Nous n'en avons pas inféré que notre devoir était de reconquérir, mais on a sauvé le Tchad, la souveraineté du Tchad. Il lui reste à récupérer son intégrité, son unité, c'est le problème du Tchad. C'est aussi le problème de l'Afrique.

- A Tombouctou, je n'ai pas pensé au Tchad. Ce que je voyais m'intéressait suffisamment. J'étais au Mali, dans une ville particulièrement intéressante à bien des points de vue. On a circulé un peu : la nouvelle irrigation, la recherche de l'eau, les forages. On a fait un peu d'histoire aussi : nous avons visité une bibliothèque. Tout cela était très intéressant et pendant un petit moment, précisément, le Tchad était loin de mon esprit. Vous venez de m'y ramener. On en parlera demain, après-demain.

QUESTION.- Je voudrais vous demander si au cours de vos entretiens politiques d'aujourd'hui, il y a été question de l'affaire des expulsés maliens ?

- LE PRESIDENT.- Disons que certains Français éprouvant quelques embarras devant cette expulsion massive, procédé qui n'est pas dans notre manière ordinaire et qui n'est pas conforme aux conventions que nous avons signées. Mais les Maliens sont des gens très polis, qui ont des relations affectives fortes avec la France. Je pense qu'ils n'ont pas voulu embarrasser le Président de la République, bref, ils n'ont pas du tout mis cela en exergue dans nos conversations. Je n'en tire pas la conclusion qu'ils sont très contents !... je n'ai pas dit cela. Mais ils ont fait passer avant le souci de faire que nos échanges soient utiles et féconds.

- Le Premier ministre ` Jacques Chirac ` lui-même me disait à la Conférence de Lomé, "c'est une chose à ne pas recommencer". C'était peut-être une fois de trop, mais s'il n'y en pas une deuxième... Ce qu'il faut, c'est que les choses doivent être individuelles. Un pays comme le Mali - son Président est là - ne peut pas s'offusquer dès lors que le gouvernement d'un autre pays juge nécessaire pour sa sécurité (soit sur le -plan de délinquance ordinaire, soit sur le -plan de la drogue...) d'expulser des étrangers. Il ne faut pas s'en étonner. Moi, je ne m'en étonne pas non plus et je trouve normal qu'on expulse. Mais le même jour, au même endroit, la même nationalité, et le même avion, c'est beaucoup à la fois. Cela fait un peu esprit de système. Et qui peut prétendre que dans une décision si rapide, les dossiers ont été individuellement étudiés ? Cette mesure a eu lieu, ce n'est pas dans les habitudes de la France, j'ai le sentiment qu'on ne la reverra plus. Si on la revoyait, cela me fâcherait. Mais je ne le pense pas.

- QUESTION.- Monsieur le Président, je voulais vous demander si les Français vivant au Mali vous ont remis une pétition...

- LE PRESIDENT.- Les Français du Mali m'ont remis une pétition protestant contre ces expulsions. Je répète que je n'en infère pas que les Maliens considèrent ce retour inattendu de Maliens dans leur pays comme normal & je n'ai pas dit cela. Des Français du Mali m'ont fait savoir par une pétition qu'ils étaient mécontents de cette mesure. Je le confirme.

- QUESTION.- Quelle exploitation, monsieur le Président, si vous permettez cette expression, comptez-vous faire...

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas à exploiter cette pétition. Je vous en ai déjà dit beaucoup. C'est une mesure qui par son caractère collectif et précipité ne paraît pas devoir être répétée sans dommage pour la réputation de la France et sans dommage pour les conventions qu'elle a signées sur le -plan international. Comme il n'est pas question de systématiser cette façon de faire, je pense que les pétitionneurs trouveront satisfaction, dans l'avenir & je l'espère en tout cas.

- On ne peut pas non plus - je me répète, vous me pardonnerez, mais vous me posez les mêmes questions -, tenir pour nul le fait qu'il y ait des étrangers - le cas échéant des Maliens - qui se sont livrés à un certain nombre de trafics qui sont contrevenus à nos lois. Pour ceux-là il n'y a rien à dire. Si on faisait le décompte, homme par homme, de ceux qui se trouvaient dans le cas et de ceux à propos desquels on a extrapolé abusivement, (cette étude peut être faite & c'est d'ailleurs votre rôle, mesdames et messieurs les journalistes, que d'étudier ces choses de plus près) il y a certainement des cas plus ou moins pendables - le terme pendable n'étant pas du tout un retour de ma part à la peine de mort en France, ni par ce moyen, ni par d'autres -, en tout cas

répréhensibles. La majorité de ces gens avait certainement quelque chose à se reprocher par rapport à nos lois. Mais c'est une façon de faire dont j'espère on ne parlera plus.\

QUESTION.- Monsieur le Président, demain vous serez à Ouagadougou, est-ce que vous avez évoqué avec le Président Traoré le conflit de l'hiver dernier ? Est-ce que par hasard vous êtes chargé d'un message par le capitaine Sankara ?

- LE PRESIDENT.- Non, la France évite de jouer les médiateurs. Cela fait déjà cinq ou six fois qu'il m'est arrivé de recevoir des propositions de ce genre dans des conflits de toute sorte et il n'y a rien de pire que la négociation qui échoue. Il vaut mieux qu'il n'y en ait pas. Cela ne m'a pas été demandé.

- Il existe, il a déjà existé des médiations au moment du conflit. Le Président Traoré m'a téléphoné tout de suite, nous avons échangé nos vues. Et un certain nombre de chefs d'Etat africains ont offert leurs bons offices et ont donné je crois de bons conseils. Je crois qu'il y avait le Président Abdou Diouf, qui était Président de l'OUA à ce moment-là et il y avait le Président Houphouët-Boigny qui est voisin des deux pays et il y avait M. Eyadema, je ne veux pas donner toute la liste. Il s'est créé, d'office, une sorte de groupe de gens très responsables, qui ont fait ce qu'ils pouvaient faire pour contribuer à apaiser cette difficulté : on ne peut pas appeler cela une médiation, on peut dire des bons offices. La France n'a pas de raison de se substituer à ces gens qui sont sur le terrain qui sont les amis du Mali et avec lesquels, enfin, j'entretiens de bonnes relations.

- J'ajoute que le Président Traoré a assumé sa responsabilité lui-même : il est chef d'Etat, un Etat souverain et la France n'a pas à se substituer à lui pour juger une situation.

- Je dirai la même chose si vous me posez la même question demain à Ouagadougou. Je ne dis pas les choses pour faire plaisir selon les endroits où je me trouve, mais la France n'avait pas à se mêler directement de ce conflit sinon pour ce qui la concerne et s'il y a des problèmes d'armement par exemple.

- Nous sommes les amis, nous France, du Mali. Nous entretenons d'ailleurs de bonnes relations avec le Burkina qui n'en entretient pas toujours de très bonnes avec nous sur le -plan du discours et bon cela est très bien !... En fait, nous continuerons de préserver cette relation directe entre la France et les pays d'Afrique. Mais s'il s'agit d'un arbitrage final, il y a recours devant la Cour de Justice de La Haye. Il y a maintenant des juges qualifiés pour cela dans le -cadre des Nations unies. La seule allusion que le Président Traoré m'ait faite à ce sujet, c'est dire "nous attendons patiemment la décision du juge". Il n'y a pas de médiateur, il y a des juges. Le Président Traoré m'a semblé tout à fait tranquille en attendant ce moment-là. QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais savoir quel pourrait être le rôle de la France ?

- LE PRESIDENT.- Sans parler de médiation, la France sera toujours disponible pour permettre que le droit soit respecté. Vous avez raison de le dire : la France qui a tracé certaines frontières, a une connaissance particulière de ces données, mais avant la période coloniale il y avait déjà une histoire.

- Le Mali n'a pas attendu la France pour être autrefois un empire, un grand empire. Ce n'est donc pas une affaire qui a commencé avec les définitions de la France après le début du XXème siècle. C'est beaucoup plus ancien que cela et, je vous le répète, je ne vais pas vous donner une consultation juridico-historique. La France n'est pas dans ces affaires. Elle cherchera simplement à être utile si on lui demande conseil, par ce qu'elle dira aux deux pays. Je n'ai rien d'autre à vous dire. De toute manière, nous pensons que c'est toujours mauvais de se faire justice à soi-même.\

QUESTION.- Monsieur le Président, votre Premier ministre, M. Jacques Chirac, a dit au cours d'une conférence, peut-être à Lomé, que la France exprimera sa politique africaine d'une seule voix. Monsieur le Président qu'elle est cette voix ?

- LE PRESIDENT.- Une seule voix, cela veut dire une seule voix. Cela fait cinq ans et demi que c'est la mienne ! Toutes les voix qui peuvent faire cette voix, seront les bienvenues. Cela s'entendra plus loin.\

QUESTION.- (Question sur le Tchad) LE PRESIDENT.- Cela se traduit toujours en terme très

simple. Un soutien matériel, c'est, sur le -plan militaire, des armes et des munitions et sur le -plan civil, cela s'appelle des contributions de coopération, d'aides techniques pour reconstruire un aéroport, pour reconstruire des moyens de communications ou pour construire, développer l'économie et l'agriculture. Je peux dire que dans tous ces domaines la France a rendu de réels services au Tchad : elle a soutenu l'action du gouvernement légitime en lui permettant d'affermir sa position, en facilitant un certain nombre de contacts et de ralliements. Voilà, c'est simple à dire.

- Bien entendu tout cela s'est fait à la demande du gouvernement du Tchad et nous ne sommes pas allés là en nous imposant. Nous soutenons un gouvernement légitime : il y avait un gouvernement légitime, c'était celui de M. Goukouni quand il était chef de l'Etat à N'Djamena. Nous avons été loyaux avec lui et le sort des armes a joué contre lui, un gouvernement s'est créé à N'Djamena, et a été reconnu par les différentes institutions internationales. La France a agi de même et soutient loyalement le gouvernement légitime de N'Djamena.

- Mais on s'aperçoit que la guerre civile aurait tendance à s'apaiser et on assiste au regroupement des forces hier divisées, et qui s'entredéchiraient. Hier, ce n'était pas qu'une guerre civile, mais l'élément de guerre civile donnait une note qui rendait parfois difficile l'intervention militaire de la France, directe ou indirecte : directe sur le 16ème parallèle, indirecte par les aides diverses. Dès lors que cette guerre civile a tendance à se transformer en lutte d'un peuple pour sa libération, nous ne l'encourageons pas, nous lui disons : "allons " "allez" !. La France, au contraire, a parlé très franchement dès le point de départ à M. Hissène Habré en lui disant "notre politique militaire à votre égard a été définie, une fois pour toutes. Nous avons évité la dépossession du Tchad, la dépossession de la souveraineté du Tchad et nous avons arrêté une invasion, une occupation, à un endroit donné : celui qui nous apparaissait concevable et convenable aux intérêts de la France".

- On n'a pas non plus à envoyer des armées partout où il y a des gens qui s'entretuent ! Nous n'avons pas de contrat juridique avec le Tchad. Nous avons un contrat de coopération militaire avec le Togo, nous n'en avons pas avec le Tchad. Ce qui explique aussi certaines différences de comportement. Pour le reste, la France est ferme sur cette définition. Elle n'entend pas se mêler militairement de ce qui se passera au nord du Tchad, au nord du 16ème parallèle. Bien entendu, le fait que nous allégerions certaines charges du gouvernement de N'Djamena lui donne plus de moyens - par le canal de ses nouveaux alliés qui hier étaient ses antagonistes - pour mener sa démarche en faveur de son unité. Mais c'est son affaire. La France ne se substitue pas au gouvernement du Tchad.\

QUESTION.- Que proposez-vous pour garantir la stabilité des pays africains ?

- LE PRESIDENT.- Nous ne nous mêlons pas de la politique des pays africains. S'il y a une agression qui vient de l'extérieur, et si nous avons un traité de coopération militaire, nous intervenons comme on le fait toujours entre alliés : dans une alliance à caractère militaire, nous respectons notre parole. Si nous ne l'avons pas - et je viens de le dire à l'égard du Tchad - nous mesurons notre effort. A ce moment-là, notre appréciation devient une appréciation politique. Devons-nous ou ne devons-nous pas intervenir ? Interviennent alors les notions comme celles de l'équilibre intérieur de l'Afrique. Mais nous n'avons pas du tout à nous mêler de tout ce qui, à l'intérieur de ce pays, représente le jeu des forces internes. Cela n'est pas notre affaire.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais vous poser une question : en tant que socialiste français, vous avez été et vous êtes certainement aujourd'hui l'unificateur du parti socialiste.

- LE PRESIDENT.- Cela m'est arrivé.

- QUESTION.- Est-ce que vous ne pensez pas être à l'origine de la dislocation de ce parti. Avez-vous l'intention de briguer un second mandat pour éviter certains tiraillements à l'intérieur du parti ?

- LE PRESIDENT.- J'ai en effet contribué éminemment à unifier les forces socialistes en France. Et, arrivé un moment où j'ai eu à remplir un autre mandat que celui du premier responsable de ce parti, en 1981, avant même d'engager la campagne présidentielle dès que mon attention s'est affirmée de me présenter, j'ai renoncé à mes fonctions au sein de ce parti. Et contrairement à ce que vous lisiez ici ou là, je ne m'en mêle même jamais.

- Il y a un nouveau Premier Secrétaire ` Lionel Jospin ` . qui est responsable. un bureau exécutif.

... , et en matière de relations avec les autres pays, qui est responsable, en dehors d'eux-mêmes, un comité directeur que sais-je encore ? J'ai de l'amitié pour eux & certains d'entre eux viennent me voir, et je suis ravi de les revoir. Je me mêle le moins possible des problèmes internes du parti socialiste - que je ne dédaigne pas - mais qui ne sont pas de l'ordre de mon autorité. Cela c'est mon point de vue en tant qu'ancien Premier secrétaire du parti socialiste.

- Maintenant, en tant qu'actuel chef de l'Etat, Président de la République, je n'ai pas à m'identifier à un parti politique. Et si mes orientations, mes choix peuvent apparaître de ci de là, sont conformes à mes choix personnels, à mes convictions qui ne sont pas d'hier, je n'en rougis pas : je les affirme même hautement quelquefois. Cela n'a pas de relation avec la stratégie, l'intérêt ou les luttes internes de ce parti.

- Alors, vous craignez que si, moi, je ne me présente pas il n'y aura personne pour se présenter ou plusieurs personnes à la fois ? Je m'aperçois de jour en jour que je suis de moins en moins éternel... \

QUESTION.- (inaudible) vous avez dit que la France était prête à tenir ses engagements financiers...

- LE PRESIDENT.- Des engagements financiers, pas tous les engagements.

- QUESTION.- Quand le Président Traoré était venu dans la ville de Lomé, il avait évalué à 17 milliards le coût du déblocage du tronçon qui va entre (inaudible). Ma question est de savoir quel est le niveau de l'intervention de la France ? Est-ce que les militaires français vont intervenir ?

- LE PRESIDENT.- Pas du tout. Ils ont des explosifs, figurez-vous. Je crois même qu'il faut leur en acheter car ils ne pourront pas donner tout leur stock. C'est comme cela que l'armée s'en mêle & parce qu'elle a les matériels. Ce n'est pas pour d'autres raisons.

- J'ai en effet pris part à une réunion où se trouvaient le Président Moussa Traoré, le Président Abdou Diouf et le Président mauritanien. Nous étions tous les trois. Mais participaient aussi ceux qui pratiquent le dossier tous les jours : le ministre français de la coopération - c'est lui qui connaît ce dossier, qui le traite -. Il y avait également les Hauts commissaires mauritaniens. Ils ont en effet parlé de tout ce que vous venez de citer et de quelques autres choses. Et le ministre français qui est mêlé à cette discussion en tant que responsable de ces crédits ne m'a pas encore donné les estimations qui n'étaient pas encore faites, elles sont en cours. Il estimait simplement que sur une certaine distance - 45 kms - la France était tout à fait disposée à déblayer, à faire sauter la roche, à préparer le terrain pour que le fleuve Sénégal puisse bénéficier de cette facilité qui le rendra navigable. De ce point de vue là, il y a dès maintenant un certain nombre de crédits : 1 milliard et demi. Pour le reste, la France est prête à s'engager & mais l'estimation n'étant pas faite, c'est une conversation qu'il faudra avoir une autre fois. En revanche, pour ce travail initial qui consiste à traiter la roche, la France est déjà engagée et c'est là qu'intervient l'armée. Que l'on n'y voie pas une nouvelle forme d'occupation militaire, surtout au Mali !... Même en temps de paix, l'armée peut rendre des services. \

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez fêté récemment un anniversaire. La tradition veut que les plus jeunes de vos collègues après des décennies soient des vieux ou des doyens. Ce terme de vieux vous choquerait-il ?

- LE PRESIDENT.- Cela arrive souvent, vous savez, quand je lis les journaux français & et je ne suis pas encore habitué à cela. J'ai été un très jeune ministre, je n'ai pas été le plus jeune député. Lorsque j'ai été élu, j'avais 30 ans. Je m'étais habitué à entendre dire : "le plus jeune". Et je vous préviens messieurs qui seriez encore proches de cet âge - il arrive très vite le moment où l'on ne peut plus le dire - : on le sait toujours par les autres. On croit que l'on est jeune à 40 ans sans s'apercevoir qu'il y a des hommes de 20 ans.

- Moi, je suis arrivé à 70 ans, mais je m'en suis aperçu. Cela fait longtemps que je me suis aperçu qu'il y avait des générations nouvelles et, un peu irrespectueusement, un peu insolentement, je vois bien des caricatures dans lesquelles on voit un sémillant Premier ministre, des jeunes socialistes pleins de flamme et à côté... le Vieux !

- Je sais bien que dans beaucoup de milieux on dit : "on commence à l'avoir assez vu"... C'est vrai que cela fait 40 ans que je suis mêlé à la politique française dont je suis finalement devenu, semble-t-il, un élément indispensable... Il faut que je m'y fasse... c'est un phénomène très

constant : quand j'avais 20 ans, je trouvais que quelqu'un de 40 était déjà déjeté. Quand j'en ai eu 40, j'ai reporté l'échéance. Et même quand j'avais 60 ans, je trouvais qu'à 70 cela ne marchait plus : j'en ai 70, et mon sentiment reporte un peu£ mais cela c'est une faiblesse sans doute. Pour le reste, je suis lucide...\\